

LAVAL TRES HAUT DEBIT

Société par actions simplifiée

124, BOULEVARD HENRI BECQUEREL

53000 LAVAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

LAVAL TRES HAUT DEBIT

Société par actions simplifiée

124, BOULEVARD HENRI BECQUEREL

53000 LAVAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société LAVAL TRES HAUT DEBIT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LAVAL TRES HAUT DEBIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 19 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Julien RAZUNGLES

COMPTES ANNUELS

Laval Très Haut Débit

Société par Actions Simplifiée

Unipersonnelle

124, boulevard Becquerel
53000 LAVAL

DATE DE CLOTURE : 31/12/2022

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	148 803	142 618	6 185	6 580
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	14 472	8 308	6 164	7 535
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 817 569	12 170 654	22 646 915	22 922 089
Autres immobilisations corporelles	4 329	4 329		
Immobilisations corporelles en cours	237 477		237 477	820 091
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 222 649	12 325 909	22 896 740	23 756 295
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 099 071		1 099 071	1 151 966
Autres créances	7 034 152		7 034 152	5 110 289
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 824		1 824	82 707
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 135 046		8 135 046	6 344 962
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	43 357 695	12 325 909	31 031 786	30 101 257
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 242 200	6 242 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-410 878	-1 698 771
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	809 408	1 287 893
Subventions d'investissement	6 457 650	6 945 051
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 098 381	12 776 373
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 332 029	1 050 852
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 332 029	1 050 852
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 424 717	3 424 717
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	872 933	521 676
Dettes fiscales et sociales	213 923	682 217
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	495 275	1 040 892
Autres dettes	2 552 490	1 366 727
Produits constatés d'avance	9 042 039	9 237 803
TOTAL DETTES	16 601 377	16 274 032
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	31 031 786	30 101 257
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 997 735	12 183 723
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 603 642	4 090 309
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 992 345		3 992 345	5 114 945
Chiffre d'affaires net	3 992 345		3 992 345	5 114 945
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			33 048	7 173
Total produits d'exploitation (I)			4 025 393	5 122 118
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 189 630	1 194 107
Impôts, taxes et versements assimilés			25 827	17 658
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 720 646	1 685 900
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			281 177	772 663
Autres charges			102 555	57 696
Total charges d'exploitation (II)			3 319 835	3 728 024
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			705 557	1 394 094
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			36 550	6 927
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			36 550	6 927
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			131 255	131 031
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			131 255	131 031
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-94 705	-124 105
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			610 853	1 269 989

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	487 400	515 145
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	487 400	515 145
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	-560	41
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	-560	41
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	487 961	515 104
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	289 406	497 200
Total des produits (I+III+V+VII)	4 549 343	5 644 190
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 739 935	4 356 297
BENEFICE OU PERTE	809 408	1 287 893
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	-2 704	1 560
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	130 880	131 031



Faits caractéristiques

Activité de la société

La société Laval Très Haut Débit a essentiellement pour objet la construction et l'exploitation d'un réseau de communication électronique à très haut débit sur l'ensemble de l'agglomération de Laval. Cette activité s'effectue dans le cadre d'une convention de délégation de service public signée initialement entre Laval Agglomération et Orange SA et dont les droits et obligations ont été transférés à la société Laval Très Haut Débit.

Laval Très Haut Débit agit en tant que concessionnaire, l'ensemble du réseau haut débit revenant à Laval Agglomération à l'issue de la concession accordée pour 28 ans. Laval Très Haut Débit a débuté le 25 janvier 2011 la construction du réseau.

Laval Agglomération attribue à Laval THD une subvention d'équipement de premier établissement d'un montant maximum de 11 460 000 € dont 11 260 000 € déjà versé.

Faits marquants

Avenants signés en 2022 : 2 avenants ont été signés

- Avenant 6 : indexation des tarifs et offre d'hébergement pour l'entrée en cofinancement de Bouygues via la société SDFAST
- Avenant 7 : Introduction de l'offre FTTE au catalogue.

Commercialisation et co-financement : acquisition d'une tranche de co-financement par SDFAST en novembre 2022. Fin 2022 les 4 OCEN sont donc présents en co-financement.

La subvention de fin de projet de 200K€ reste à recevoir (repoussée en 2023 en attente de la finalisation du déploiement de la zone AMII de Laval)

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU LAVAL TRES HAUT DEBIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 31 031 786 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 809 408 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 mars 2023 par le Président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Changement de méthodes comptables

Aucun changement notable de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets :
 - Site internet 5 ans
 - Droit d'usage 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels :
 - Génie Civil 30 ans
 - Fibre Optique 20 ans
 - Equipements Actifs Châssis et Cartes 5 ans
 - Equipements Actifs alimentation 5 ans
 - Equipements Actifs Routeur 5 ans
 - FAS Dégrouper 9 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'absence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Pour toutes les immobilisations considérées comme des biens de retour, la société comptabilise des amortissements de caducité. Ces derniers sont calculés de manière à répartir la charge nominale d'amortissement sur la durée restant à courir jusqu'à la date de fin de la concession, lorsque la durée d'amortissement économique va au-delà de cette date.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Autres créances

Le compte courant a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie avec Orange Concessions. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le solde fournisseurs est composé essentiellement de fournisseurs groupe avec délai de paiement moyen de 45 jours.

Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Subventions d'investissement

A sa date d'attribution, la subvention est portée au passif du bilan. La subvention est reprise au compte de résultat sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

Règles et méthodes comptables

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

Pénalités de retard : le contrat de partenariat signé avec la collectivité comprend une clause de pénalité de retard de déploiement. Une provision est comptabilisée pour couvrir le risque de retard de déploiement par rapport au Business Plan contractuel.

Compte de Réserve

Dans l'hypothèse d'une amélioration de l'économie générale de la délégation par rapport au Business Plan initial, le Concessionnaire met en place un compte de réserve dédié pour des opérations de réinvestissement des économies constatées sur les investissements et les charges d'exploitation. Ce compte de réserve prévu au contrat est mis en place du fait de la participation de la communauté de l'agglomération de Laval au financement des ouvrages à déployer par le concessionnaire via le versement d'une subvention.

Reconnaissance du Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est lié à la commercialisation du réseau construit par la société auprès des fournisseurs d'accès à internet et se compose :

- des produits relatifs au cofinancement (vente d'un droit d'usage FTTH des éléments de réseaux, y compris les raccordements client final) reçu par les FAI ;
- des abonnements, reconnus chaque mois dont les abonnements d'accès à la ligne ;
- des autres natures, reconnues au moment de la réalisation de la prestation.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, ainsi que de la reprise de la quote-part de subvention reçue et comptabilisée au bilan.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	148 803			148 803
Immobilisations incorporelles	148 803			148 803
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	14 472			14 472
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	33 373 864	1 443 705		34 817 569
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 329			4 329
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	820 091	861 091	1 443 705	237 477
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	34 212 755	2 304 796	1 443 705	35 073 846
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	34 361 558	2 304 796	1 443 705	35 222 649

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste		1 443 705		1 443 705
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		861 091		861 091
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		2 304 796		2 304 796
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 443 705		1 443 705
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 443 705		1 443 705

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	142 224	395		142 618
Immobilisations incorporelles	142 224	395		142 618
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	6 937	1 371		8 308
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 451 774	1 718 880		12 170 654
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 329			4 329
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 463 039	1 720 251		12 183 291
ACTIF IMMOBILISE	10 605 263	1 720 646		12 325 909

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 133 223 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 099 071	1 099 071	
Autres	7 034 152	7 034 152	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	8 133 223	8 133 223	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
F AE CLIENTS	69 870
Total	69 870

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 6 242 200,00 Euro décomposé en 624 220 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	624 220	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	624 220	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SAS ORANGE CONCESSIONS 75015 PARIS	100,00	624 220,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 11/05/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-1 698 771
Résultat de l'exercice précédent	1 287 893
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-410 878
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-410 878
Total des affectations	-410 878

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	6 242 200				6 242 200
Report à Nouveau	-1 698 771	1 287 893			-410 878
Résultat de l'exercice	1 287 893	-1 287 893	809 408		809 408
Subvention d'investissement	6 945 051			487 400	6 457 650
Total Capitaux Propres	12 776 373		809 318	487 400	13 098 381

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 050 852	281 177			1 332 029
Total	1 050 852	281 177			1 332 029
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		281 177			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 601 377 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 424 717			3 424 717
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	872 933	872 933		
Dettes fiscales et sociales	213 923	213 923		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	495 275	495 275		
Autres dettes (**)	2 552 490	2 552 490		
Produits constatés d'avance	9 042 039	469 021	1 853 257	6 719 761
Total	16 601 377	4 603 642	1 853 257	10 144 478
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	3 424 717			

Charges à payer

	Montant
FNP FRNS BIENS ET SERVICES	353 485
FNP FRNS IMMOS	291 245
ETAT CHARGE A PAYER	6 737
AVOIRS A ETABLIR	504 035
Total	1 155 502

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA EXPLOITATION	8 806 981		
PCA HORS EXPLOITATION			235 058
Total	8 806 981		235 058

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 613 668		3 613 668
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	378 677		378 677
TOTAL	3 992 345		3 992 345

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 13 520 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	-560	
Subventions d'investissement virées au résultat		487 400
TOTAL	-560	487 400

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Ventilation de l'impôt**

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	610 853	167 415	443 438
+ Résultat exceptionnel	487 961	121 990	365 971
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 098 813	289 406	809 408
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2022, la société SASU LAVAL TRES HAUT DEBIT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORANGE CONCESSIONS.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre. Celui-ci est déterminé en tenant compte des éventuels déficits restants à reporter, nés avant l'entrée dans le groupe d'intégration fiscale.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits, correctifs, avoir fiscaux et crédits d'impôts, sont conservées au niveau de la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Autres informations

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés (à détailler)						
Contrats de location simple	24 997				24 997	
Contrat de location site technique	8 378				8 378	
Engagements d'investissements pour la réalisation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre d'une délégation de service public	14 422 872					14 422 872
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	14 456 247	0	0	0	33 375	14 422 872
NEANT	0					
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	0	0	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B)	14 456 247	0	0	0	33 375	14 422 872
Engagements reçus (à détailler)						
Cautions bancaires	1 150 000					1 150 000
Subvention	200 000					200 000
A.Total engagements liés à l'exploitation courante	1 350 000	0	0	0	0	1 350 000
NEANT	0					
B.Total engagements complexes ou exceptionnels	0	0	0	0	0	0
I. Total engagements reçus (A+B)	1 350 000	0	0	0	0	1 350 000

Cofinancement:

Les engagements reçus des opérateurs commerciaux au titre des cofinancements FTTH ne sont pas mentionnés pour des raisons de confidentialité.

Autres informations

Subventions d'investissements

Date	Organisme	Biens subventionnés	Montant	Amortissement	
				Mode	Durée
Subvention perçue de 2011 à 2018	Laval Agglomération	Premier Etablissement de Réseau	10 800 000	Linéaire	27-20 ans ou durée de vie restante
Subvention perçue en 2020	Laval Agglomération	Logements en cas d'exclusion	460 000	Linéaire	27-20 ans ou durée de vie restante

Pas de nouvelle subvention reçue en 2022.

Autres informations**Société mère, filiales et participations**

La société ne possède pas de filiales ni de participations.

Orange Concessions et ses filiales sont exemptées d'établissement et de publication des comptes consolidés, car Orange Concessions et ses filiales sont incluses en mise en équivalence dans les comptes consolidés d'Orange SA.

Publication du Document d'enregistrement universel sur le site internet d'Orange : www.orange.com

Entreprises liées

Les transactions entre les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché, et ne sont donc pas détaillées.

Rémunération allouée aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle. Aucune avance ni aucun engagement n'a été pris pour les membres des organes de direction.

Evènements post-clôture

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est survenu.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231002-S06-CC-107-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2023

Mise en ligne : 09-10-23